



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

AVRIL 2011

28

## édito

Modernisation et Attractivité !

Les actions mises en œuvre par les différents Services et Directions de l'Administration témoignent de la poursuite des mesures en faveur de la modernisation et de l'attractivité de la Principauté.

Ce mois-ci, elles se traduisent par la première réunion du **Conseil Scientifique de l'IMSEE**, la **simplification des procédures administratives** pour la création d'entreprise conduite par la **Direction de l'Expansion Économique** ou encore l'**accompagnement mis en place par la Direction des Communications Électroniques pour le passage de la TV analogique à la TV numérique**.

Sans oublier, le **Service de l'Emploi** qui a organisé, avec succès, la 5ème rencontre des métiers de la Banque et de la Finance et la **Direction du Tourisme et des Congrès** qui prospecte 15 pays tout au long du premier semestre 2011.

La qualité de vie n'est pas en reste avec la présentation des missions de la **Section Jardins de la Direction de l'Aménagement Urbain**. Une qualité de vie qui se déploie jusqu'au domaine de la Santé via le **programme capacitaire du futur hôpital de Monaco**.

Bonne lecture à tous !

**Prochain JDA : fin mai 2011**

## Zoom



### 12 avril 2011 Lancement de la campagne d'information sur l'extinction de la télévision analogique

Un comité de pilotage, conduit par la Direction des Communications Electroniques, a orchestré cette campagne et la mise en œuvre d'actions dédiées (voir page 11).



05

La nouvelle Caserne de Fontvieille



09

La médiation familiale



10

La Section Jardins de la DAU



12

José Badia aux États-Unis

## LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES COMPTES PUBLIE SON 3<sup>e</sup> RAPPORT PUBLIC ANNUEL

**Le 1<sup>er</sup> avril dernier, M. James Charrier, Président de la Commission Supérieure des Comptes, a remis à S.A.S. le Prince Souverain le rapport public 2010 de la Commission. L'analyse porte sur le budget 2008 de l'État, des comptes de la Fondation Prince Pierre (2004-2009) et du Centre Hospitalier Princesse Grace (2005-2008).**

En application de l'Ordonnance Souveraine du 2 juillet 2008, la Commission Supérieure des Comptes publie son 3<sup>e</sup> rapport public annuel dans lequel elle expose également les travaux qu'elle a menés en 2010.

Ainsi, l'année a été marquée par la poursuite de la mise en place des moyens - en particulier d'un secrétariat général en Principauté - propres à développer ses différentes activités. La Commission a aussi largement développé ses actions internationales, en participant notamment au Congrès de l'INTOSAI (Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques) organisé en novembre à Johannesburg et, surtout, en réunissant en Principauté, au mois d'octobre, les Présidents de la plupart des Institutions Supérieures de Contrôle Francophones.

Concernant le contrôle des comptes et de la gestion de l'État pour l'année 2008, la Commission formule diverses observations et recommandations, mais elle relève avec satisfaction que plusieurs de ses suggestions ont été prises en compte ou sont étudiées par le Gouvernement Princier, qu'il s'agisse du budget ou du Fonds de Réserve Constitutionnel, dont la gestion appelle toujours une attention particulière.

Le contrôle des comptes et de la gestion de la Fondation Prince Pierre de Monaco (2004 à 2009) n'a pas appelé de critique particulière. La Commission relève la faible part des recettes propres, l'importance des frais de publicité et le coût difficilement maîtrisable du prix d'art contemporain. Comme la Commission le souhaite, le Gouvernement Princier a entrepris une réflexion sur le statut juridique de cette entité, qui se distingue sur de nombreux points de celui des autres établissements publics.

En ce qui concerne le Centre Hospitalier Princesse Grace, les contrôles, sur 2005 à 2008, ont permis d'analyser les données de l'évolution des résultats de l'établissement. Si l'année 2008 a été marquée par une baisse spectaculaire du déficit du CHPG, cette amélioration n'aura été qu'un

répit, les perspectives s'annonçant défavorables, en particulier compte tenu du passage futur à la T2A.

Retrouvez le rapport dans son intégralité sur :

[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc) > Les Institutions > Les Assemblées et Corps Constitués > la Commission Supérieure des Comptes



M. James Charrier, Président de la Commission Supérieure des Comptes et Melle Sabine-Anne Minazzoli, Secrétaire Général, présentent le rapport public annuel 2010

## modernisation

### DRHFFP : LE POINT D'ENTRÉE UNIQUE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

**Dans le cadre du processus de modernisation de l'Administration, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP) a mis en place un processus de simplification des démarches administratives.**

Ce processus a été élaboré en collaboration avec la Direction du Budget et du Trésor, la Trésorerie Générale des Finances, le Service des Prestations Médicales de l'État et Mme Christine Sosso-Harlé, actuel Directeur de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers (Chargé de Mission au Ministère d'État à la date de l'élaboration).

Ainsi, depuis plusieurs mois, la DRHFFP utilise un nouvel outil informatique rapide et efficace de transmission des documents des Fonctionnaires et Agents de l'État portant sur les éléments administratifs constituant leurs dossiers personnels tels que le changement d'adresse, le relevé d'identité bancaire, l'état civil, la situation familiale.

Ces documents, recueillis et centralisés à la DRHFFP, sont traités le jour même puis transmis, selon les besoins à la Direction du Budget et du Trésor et/ou au Service des Prestations Médicales de l'État (SPME). Les domaines de compétences de ces entités restent

inchangés : pour toute question les concernant, vous continuerez à les joindre directement.

Cette démarche s'intègre également dans une logique éco-responsable puisqu'elle limite la transmission des documents papier.

**Les avantages pour les Fonctionnaires et Agents**

- Une diffusion immédiate aux Services concernés des documents transmis
- Un niveau d'information identique pour tous les Services au même moment

Envoi des documents à la DRHFFP par courrier ou par email : [fonctionpublique@gouv.mc](mailto:fonctionpublique@gouv.mc)



De g. à d. : Nancy Candes, Nathalie Marzi, Haïfa Roudane et Danièle Ginouvès, chargées du point d'entrée administratif à la DRHFFP

#### Transmission de documents

Nouveau processus : documents gérés par la DRHFFP

RIB  
Changement d'adresse  
État-Civil  
Naissance  
Situation familiale  
Etc ...

DRHFFP qui se charge de transmettre aux entités concernées

Processus inchangé : documents gérés par les entités

Arrêt maladie

Volet 1 : SPME  
Volet 2 : Chef de Service

Certificat de scolarité (hors Monaco)

SPME

# attractivité et modernisation

## PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IMSEE



22 mars 2011. Première réunion du Conseil Scientifique suivie d'une conférence de presse au Ministère d'État

**Le 22 mars dernier, le Conseil Scientifique de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE) a tenu sa première réunion de travail.**

**Présidé par le Pr Pierre-André Chiappori, le Conseil Scientifique a pour objectif d'accompagner le travail de l'IMSEE. Les deux entités ont été créées parallèlement en janvier 2011.**

Institué auprès du Ministre d'État, le Conseil Scientifique a pour vocation de faire des propositions sur l'élaboration du programme de travaux statistiques de l'IMSEE. Il est également chargé d'organiser la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique.

**Ainsi, le Conseil Scientifique donne son avis sur :**

- les besoins à satisfaire et sur l'état du système statistique,
- le programme annuel d'enquêtes statistiques,
- les projets d'exploitation, à des fins d'information générale,
- la conception, la révision et la tenue à jour des nomenclatures économiques et sociales,
- le respect de la déontologie.

Le 22 mars, lors de la conférence de presse qui a suivi la première réunion de travail, **le Pr Chiappori a précisé le rôle du Conseil Scientifique.**

Il s'agit de mener une réflexion économique et statistique spécifique car

la situation de la Principauté est atypique. Par exemple, la population active étant nettement supérieure à la population résidente, les indicateurs traditionnels s'appliquent difficilement à l'économie monégasque.

**Par ailleurs, le Ministre d'État a rappelé le cadre dans lequel les actions de l'IMSEE s'inscrivent :**

- La confidentialité de la collecte des informations,
- La transparence dans la publication des résultats des études, notamment via le site du Gouvernement Princier, [www.gouv.mc](http://www.gouv.mc) > Statistiques – IMSEE,
- La pérennité de l'entité, qui passera notamment par l'élaboration d'un cadre juridique et de la structuration de ses travaux (création d'indicateurs économiques spécifiques).



Pr Pierre-André Chiappori, Président du Conseil Scientifique de l'IMSEE

La prochaine réunion du Conseil Scientifique de l'IMSEE se tiendra à l'été 2011.

### Composition du Conseil Scientifique de l'IMSEE :

- M. Pierre-André Chiappori, Président du Conseil Scientifique
- M. Paul Champsaur, ancien directeur de l'INSEE et actuel président de l'Autorité de la Statistique publique
- M. Henri Riey,
- M. Jean-Franck Bussotti,
- Deux représentants du Département des Finances et de l'Économie
- Un représentant du Conseil National,
- Un représentant du Conseil Communal,
- Le Président du Conseil Économique et Social
- Le Président de la Chambre de Développement Économique
- L'Inspecteur Général de l'Administration ou son représentant
- Lionel Galfré, Directeur de l'IMSEE, assure le secrétariat du Conseil Scientifique.

## l'actu en images



**En hommage au premier Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, la salle de réunion du Ministère d'État porte désormais le nom de Denis Ravera.**

Une plaque a été dévoilée par S.A.S. le Prince Souverain et Mme Chantal Ravera, en présence de son fils Jean-Laurent Ravera, de l'ensemble du Gouvernement, d'élus, d'amis et collègues.

Lors de son discours, le Ministre d'État a souligné les qualités humaines et professionnelles de Denis Ravera, avant de conclure que : « L'État monégasque n'oubliera jamais l'un de ses plus brillants et fidèles Serviteurs ».

11 avril 2011



## initiative

### LA DENJS COORDONNE AVEC DIFFÉRENTES ENTITÉS LE SPECTACLE ARTISTIQUE D'ÉLÈVES EN IRLANDE

Lors de la Visite d'État du Prince Souverain en Irlande, au début du mois d'avril, 18 élèves des établissements scolaires de la Principauté et jeunes musiciens de l'Académie de Musique et de Théâtre - Fondation Prince Rainier III, ont eu l'honneur et le plaisir de représenter la Principauté de Monaco, en réalisant un spectacle mêlant musique, peinture et littérature irlandaises.

Ce spectacle, résultat d'une collaboration étroite entre différentes entités, Académie de Musique et de Théâtre, Direction des Affaires Culturelles, Bibliothèque Irlandaise Princesse Grace, établissements scolaires, était coordonné par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

- L'Académie de Musique et de Théâtre a eu la délicate mission d'établir le programme musical et de sélectionner les jeunes interprètes.
- La Direction des Affaires Culturelles a permis la réalisation du spectacle en déléguant un régisseur technique.



Les élèves et les accompagnateurs à Trinity College



Les représentants des entités ayant participé au projet et qui ont accompagné les élèves en Irlande.

De g. à d. : Michel Crosset, Directeur de l'Académie, Jean-René Fonquerne, professeur d'anglais au lycée Albert 1<sup>er</sup>, Muriel Bubbio, chargée du suivi des activités pédagogiques au sein de la DENJS, Jean-Michel Bianchi, Chef Technicien à la Direction des Affaires Culturelles et Suzanne DAumale, professeur d'anglais au lycée Albert 1<sup>er</sup>

- Des professeurs d'anglais du lycée Albert 1<sup>er</sup> ont mené à bien avec leurs élèves diverses activités pédagogiques en lien avec la littérature et la peinture irlandaises.
- La Bibliothèque Irlandaise Princesse Grace a ouvert ses portes à tous les élèves impliqués dans ce projet et a également servi de relais entre le Conservatoire de Musique de Dublin et l'Académie de Musique monégasque.
- La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, conformément aux souhaits de S.A.S. le Prince Souverain, a organisé un concours de littérature et d'arts irlandais. Les lauréats ont eu l'honneur de présenter leurs productions lors de la soirée officielle offerte par S.A.S. le Prince Souverain, à Farnleigh House. Elle a également eu la responsabilité de l'organisation du déplacement des participants en Irlande ainsi que de la réalisation de la

brochure de présentation du spectacle offerte aux invités de S.A.S. le Prince Souverain.



Livret du spectacle réalisé par les élèves

La réussite de cette manifestation est l'illustration d'une collaboration de qualité entre différentes entités en Principauté.

### FONTVIEILLE : RÉOUVERTURE DE LA CASERNE DES POMPIERS

Après plusieurs mois de travaux, les Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Fontvieille viennent de s'installer dans leur caserne rénovée.

Depuis le 18 janvier 2011, la caserne de Fontvieille est de nouveau opérationnelle avec deux étages supplémentaires.

Le Service des Travaux Publics a œuvré de concert avec des architectes et prestataires externes pour livrer une caserne à la mesure des missions des Sapeurs-Pompiers de Monaco.

Durant la période de rénovation, les Sapeurs-Pompiers affectés au centre de secours de Fontvieille étaient logés sur deux sites différents, « Les Jacarandas » et « Lou Clapas ». Depuis le 21 mars der-

nier, ces 28 logements ont été remis à la disposition du Service de l'Habitat pour être réaffectés.

Du 20 janvier au 20 mars, les 34 soldats du feu et leur famille ont réinvesti les lieux, ainsi que 15 recrues qui sont actuellement en instruction (cf JDA n°27). À partir du mois de juillet 2011, à la fin de leur période d'instruction, les jeunes recrues viendront compléter définitivement l'effectif de Fontvieille et la Caserne prendra son plein essor.

Deux mois au cours desquels, ils ont cohabité avec les dernières entreprises encore présentes sur le site, réaménagé de nouveaux locaux, et réorganisé un outil de travail indispensable à la défense d'une zone sensible de la Principauté.



La Caserne de Fontvieille

## sûreté publique

### CONCOURS DE LIEUTENANT DE POLICE : ÉVOLUTION INTERNE ET RECRUTEMENT EXTERNE

Ils étaient près d'une trentaine à se présenter au concours 2011 de Lieutenant de police.

Ce concours réunissait des candidats d'horizons différents, ayant un minimum d'ancienneté dans la Sûreté Publique et/ou un diplôme de l'enseignement supérieur, et se composait de neuf épreuves en trois phases.

- Une partie de pré-admissibilité comprenant du sport, une synthèse et des tests psychotechniques ;
- Une partie d'admissibilité avec des épreuves écrites de Droit Pénal, de Droit public et de Culture générale ;
- Pour la phase d'admission, trois oraux étaient imposés aux candidats, un oral de Droit Pénal, un oral de langue étrangère et enfin l'oral du Grand Jury. Neuf candidats ont atteint cette dernière phase pour cinq places.

Un Brigadier-chef, un Brigadier et un Agent de police de la Sûreté Publique ont réussi ces épreu-

ves, deux candidats extérieurs, d'un niveau bac +5 ont aussi été admis.

Notons le niveau très élevé de ce concours, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> étant très proches du 5<sup>e</sup>, ils ont été placés sur une liste complémentaire qui leur permettra d'intégrer rapidement la Sûreté Publique.

Deux ans de formation initiale attendent les recrues dès septembre 2011, selon le principe de l'approche par compétence, qui se décline en deux phases : l'alternance et le tutorat.

Offrir la possibilité d'un déroulement de carrière est une des priorités de la Direction de la Sûreté Publique, les candidats internes « reçus » ont tous débuté en tant qu'Agent de police et participé à de nombreux modules de formation continue, qui leur ont permis d'acquérir une expertise nécessaire à l'accession à un grade supérieur.

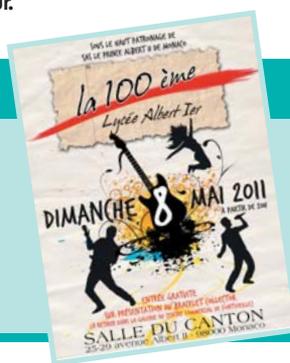


Les Fonctionnaires de la Sûreté Publique qui ont encadré le concours de Lieutenant de police

## agenda

### CENTENAIRE DU LYCÉE ALBERT I<sup>er</sup>

L'association « Promo 79 », en partenariat avec l'APEM (Association des Parents d'Elèves de Monaco), organise le Bal du Centenaire du Lycée Albert I<sup>er</sup>, le dimanche 8 mai 2011 à 20h00 - Salle du Canton.



Tous les anciens élèves du Lycée sont invités à participer à cette soirée exceptionnelle, autour de retrouvailles amicales !

Renseignements : Patricia Schroeter au 06.63.65.25.92 ou [patricias@live.fr](mailto:patricias@live.fr)

## l'actu en images

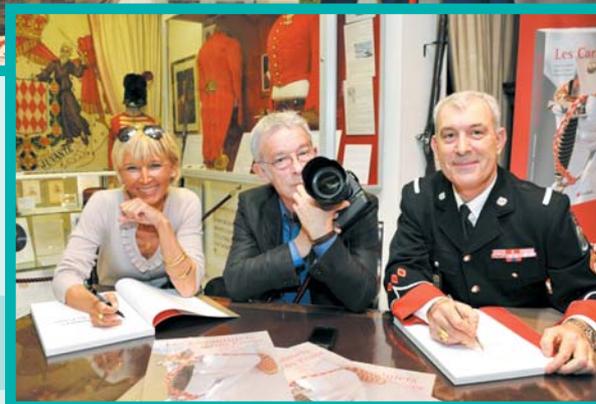


Lors de la Journée « Portes Ouvertes » au Musée des Princes de Monaco et de Leurs Gardes (Caserne des Carabiniers, bd de Belgique), le Ministre d'État et Paul Masseron ont été accueillis par le Commandant Rebaudengo.

Ils sont allés à la rencontre de Carabiniers et des auteurs du livre « Les Carabiniers du Prince » (ouvrage disponible en librairie).

« Les Carabiniers du Prince » réalisé par Sylvie D. Ruau, le Carabinier Bernard Boucher (photographies) et Jean-Pax Méfret (auteur).

12 avril 2011



## attractivité

### DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE : RATIONALISATION ET SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la feuille de route remise par S.A.S le Prince Souverain au Ministre d'État, le Département des Finances et de l'Économie, au travers de la Direction de l'Expansion Économique (DEE), a mis en place des mesures pour renforcer l'attractivité de la Principauté.



Entretien avec Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique.

#### En quoi consistent la rationalisation et la simplification ?

Afin de faciliter et d'accélérer les procédures de création d'entreprise en Principauté, nous avons mené en interne une réflexion de fond.

Des réunions, sous forme de brainstorming, ont permis à chacun de collaborer et d'apporter ses idées. De ce travail d'équipe découle la remise à plat des différents formulaires.

Ainsi, ces nouveaux formulaires sont plus synthétiques avec une réduction considérable du nombre de pièces demandées, tout en maintenant la qualité des informations, essentielles à la délivrance de l'autorisation d'exercer. Désormais, moins de 10 pièces sont requises pour pouvoir déposer un dossier de demande à la DEE (au lieu d'un nombre pouvant aller jusqu'à 19 pièces auparavant).

La rationalisation et la simplification sont associées à un redéploiement et une réorganisation de notre Direction.

La création d'un « front Office », contact direct avec les entrepreneurs et prospects, s'est opérée avec l'« Espace Entreprises – Monaco Business Office » (cf JDA n°25). Le « back Office », partie administrative de l'instruction des demandes, s'appuie sur les nouveaux documents synthétisés.

Le délai légal d'instruction d'un dossier est de trois mois maximum. Notre objectif est de le réduire à 2 mois.

Nous sommes en phase de test afin de « valider » ces nouveaux docu-

ments, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que le gain de temps est considérable. Ainsi, à titre d'exemple, nous avons instruit une demande « simple » de création d'entreprise en 40 jours ! ... également grâce à l'allègement des procédures en Conseil de Gouvernement avec la création de la 3<sup>e</sup> partie dite « d'exécution immédiate » (cf JDA n°27).

#### Avec quelles entités avez-vous travaillé ?

Après notre phase de réflexion en interne, nous avons soumis les nouveaux formulaires à certaines des Directions avec lesquelles nous travaillons, à savoir la Sûreté Publique, les Services Fiscaux et la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, pour recueillir leurs avis.

Pour que ces nouvelles mesures rencontrent le succès espéré, nous allons également à la rencontre du secteur privé. Ainsi, nous organisons des réunions d'information avec les professionnels prescripteurs que sont les experts-comptables, notaires, avocats d'affaires et conseils juridiques. Ces moments d'échanges privilégiés nous permettent d'expliquer nos nouvelles atten-

tes et de recueillir leurs nouveaux besoins.

#### Quelles sont les prochaines étapes ?

La phase de test sur les nouveaux documents se poursuit jusqu'à la mi-mai 2011. Parallèlement, depuis la fin du mois d'avril, nous avons initié une nouvelle phase de workflow (transmission automatique de documents) afin de tenir notre objectif de 2 mois entre la demande d'exercer et la délivrance de l'autorisation. Chaque dossier circule informatiquement, et non plus physiquement, entre les différents Services.

La réflexion sur ce workflow a été menée de manière transversale avec les entités avec lesquelles nous travaillons et en collaboration avec Christine Sosso-Harlé, Directeur de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers ainsi qu'avec la Direction de l'Informatique.

D'ici quelques mois, nous initierons une phase 2 de workflow, afin de gérer de A à Z la création d'entreprise : de la demande jusqu'à la déclaration de commencer.

### Par Ordonnance Souveraine en date du 17 mars 2011, la Direction de l'Expansion Économique est réorganisée autour d'un Service et de deux Pôles de compétence fonctionnels :

- **Le Service Espace Entreprises Monaco Business Office**, ou « Front Office », incluant la Division du Développement et du Financement de l'Économie.
- **Le Pôle Administration Générale**, ou « Back Office » constitué de :

- La Division de la Création d'Entreprises
- La Division du Contrôle de l'Activité des Entreprises (anciennement Enquêtes Économiques et Financières)
- La Division des Études Juridiques
- La Section Répertoire du Commerce et de l'Industrie.

- **Le Pôle Propriété Intellectuelle** composé de la Division de la Propriété Intellectuelle.

Cette réorganisation découle des nouvelles mesures (outils et méthodes) visant à renforcer l'attractivité et accompagnant les actions de rationalisation et simplification déjà engagées.

## LICENCES DE TAXIS

La Principauté de Monaco dispose de 87 licences taxis dont une partie d'entre-elles historiquement « cessibles » et les autres sont dites « non cessibles ».

S'agissant des licences « cessibles » dont la cession se traite directement entre les chauffeurs concernés, le repreneur doit solliciter – comme pour l'exercice de n'importe quelle activité à Monaco – une autorisation auprès de la Direction de l'Expansion Économique.

L'attribution de licences de taxis non cessibles est soumise, quant à elle, à un processus précis qui fait appel à plusieurs entités de l'Administration.

Un appel à candidature pour une licence taxi est publié au Journal Officiel dès lors que celle-ci est vacante lors de la cessation d'activité d'un artisan taxi. Des critères spécifiques sont à remplir pour pouvoir prétendre à la licence.

Les candidatures sont analysées par le Département des Finances et de l'Économie en liaison avec le Département de l'Intérieur. De plus, chaque candidat est soumis à des tests de langues en anglais et italien, ces tests étant mis en place par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique en relation avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Des propositions sont ensuite effectuées au Conseil de Gouvernement afin qu'il puisse se

prononcer sur la candidature à retenir, choix qui est enfin soumis pour approbation à S.A.S. le Prince Souverain.

Le candidat retenu doit ensuite être reçu aux examens menés par le Service des Titres de Circulation pour qu'un livret professionnel lui soit délivré.

Enfin, lorsque la licence est attribuée, le suivi des contrats de prestations de service de gestion de courses de taxis est réalisé par la Division du Contrôle de l'Activité des Entreprises (anciennement Division des Enquêtes Économiques et Financières) de la Direction de l'Expansion Économique.



# tourisme

## DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS : UN PREMIER SEMESTRE 2011 DYNAMIQUE !



Les déjeuners et conférences de presse organisés par la DTC



### monaco.

Pour l'année 2011, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) poursuit ses objectifs au travers d'actions, afin de :

- maintenir la visibilité de la Destination,
- consolider les acquis,
- séduire de nouvelles clientèles et ouvrir de nouveaux marchés,
- conforter l'image d'une équipe Destination avec les partenaires touristiques monégasques.

Les opérations, qui, par le passé, se sont avérées pertinentes ont été maintenues mais il appartient à la DTC et à ses bureaux de représentation à l'étranger d'être sans cesse innovants, tant au niveau des formats mis en place que des marchés prospectés, afin de séduire les différents segments de clientèle.

**Plus de 15 marchés ont été ou seront prospectés dans le courant**

**du 1<sup>er</sup> semestre 2011 :** France, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Etats-Unis, Japon, Chine, Russie, Dubai, Liban, Australie, Espagne, Suisse, Pologne, Inde.

**71 opérations de promotion** (sales blitz, conférences de presse, Destination Monaco, roadshows et participation à une sélection de salons professionnels), pour la plupart ouvertes à l'ensemble des partenaires touristiques (hôtels, GFM, agences réceptives), ont été programmées de janvier à juin 2011, **ce qui représente une moyenne de 2,2 opérations organisées chaque semaine.**

**La présence permanente des bureaux de représentation en Russie, en Australie et au Moyen-Orient donne à la Destination Monaco une visibilité plus importante sur ces marchés** grâce, entre autres, à la participation à de nouvelles manifestations professionnelles telles que :

- Salon AIME à Melbourne du 15 au 16 février 2011,
- Salon MITT à Moscou du 16 au 19 avril 2011,
- Salon ARABIAN TRAVEL MARKET à Dubai du 4 au 7 mai 2011.

S'agissant des marchés ne disposant pas de représentation permanente, les équipes de la DTC s'appuient de manière ponctuelle sur des agences spécialisées (en France notamment pour le segment MICE) et sur les représentations d'Atout France sur certains marchés (Espagne et Pologne). La DTC attache également un soin tout particulier à capitaliser sur les déplacements à l'étranger des entités culturelles monégasques; comme à Madrid le 8 mars 2011 lors du déplacement de l'OPMC et à Venise à l'occasion d'une représentation de la Compagnie des Ballets de Monte-Carlo le 28 avril prochain.

**Des opérations en partenariat sont également organisées en étroite**

**collaboration avec les Ambassades et Consulats de la Principauté à l'étranger ainsi que la Chambre de Développement Économique.**

S'agissant plus particulièrement de la clientèle internationale haut de gamme à fort pouvoir d'achat, la DTC maintient :

- **l'organisation de dîners exclusifs « Monaco Private Label »** sur une sélection de marchés moyens et longs courriers (Beyrouth le 12 janvier 2011, Washington le 11 mars 2011 et Varsovie le 14 avril 2011)
- **la mise en place d'un événement exceptionnel « A Night in Monte-Carlo » le 7 juin prochain à Milan.**

**Enfin, 12 fam trips (voyages de familiarisation) destinés à une sélection de professionnels ciblés (MICE, Loisir et Presse) sont confirmés dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2011.**

Quelques salons professionnels auxquels la DTC participe :

Salon EBTM de Barcelone

Salon ITB de Berlin

Salon IMEX de Francfort



## santé

### LE PROGRAMME CAPACITAIRE DU FUTUR HÔPITAL PRINCESSE GRACE : UN HÔPITAL DE RÉFÉRENCE

À quelques semaines du choix de l'emplacement du futur hôpital, le JDA vous présente son programme capacitaire validé par le Conseil de Gouvernement en janvier dernier et approuvé par S.A.S. le Prince Souverain.

Ce programme, élaboré par le Département des Affaires Sociales et de la Santé, en étroite concertation avec la Direction de l'Hôpital, est le fruit du consensus de l'ensemble des Chefs de service du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), dûment consultés dans le cadre de son élaboration.

Il a été présenté le 16 février dernier à la Commission Médicale d'Établissement du CHPG.

Les axes directeurs, qui ont guidé l'élaboration de ce programme capacitaire, permettent de positionner le nouvel hôpital comme :

- un hôpital « à taille humaine », adapté à la dimension de son bassin de recrutement naturel, ce dernier ayant été estimé recouvrir une population d'environ 125.000 personnes, répartie entre le territoire monégasque et une zone géographique comprise entre Menton et Beaulieu-sur-Mer (correspondant à l'Est du Département des Alpes-Maritimes) ;
- un hôpital « de proximité », assurant la fourniture de soins généraux de qualité au bénéfice de la population locale, s'inscrivant dans la continuité des activités assurées à ce jour au Centre Hospitalier Princesse Grace, et conformément à sa mission de service public ;
- un hôpital « de référence » dans certaines spécialités de pointe, correspondant à des domaines d'activité choisis, fonctionnant en complémentarité avec l'offre de soins régionale et contribuant au rayonnement et à la réputation d'excellence de l'hôpital public monégasque, avec le maintien et le renforcement des pôles de référence existants (en cancérologie, maladies de l'appareil digestif, cardiologie et gériatrie) ;
- un hôpital adapté au mieux à la nouvelle contrainte budgétaire que représente la tarification à l'activité, favorisant le développement de certaines activités dites « rentables » et optimisant les activités dites « déficitaires ».

**Le futur hôpital aura une capacité de 409 lits (contre 403 actuellement et 509 prévus dans l'ancien projet Vasconi-Iosis) représentant une marge d'une centaine de lits supplémentaires par rapport à**

**l'évaluation stricte des besoins du bassin de population concernée.**

Cette marge est un parti pris pour **maintenir non seulement la continuité de prise en charge des pathologies actuellement traitées** au sein du CHPG et également **pour permettre de répondre aux perspectives d'évolution des besoins de la population** de la Principauté.

**Ce programme intègre, d'ores et déjà, le développement de nouvelles activités** (hôpital de jour, unité de bilan, unité de soins palliatifs, unité de soins de suite et de réadaptation) **ainsi qu'une baisse significative des lits de chirurgie**, pour s'adapter à la durée plus courte des séjours des patients.

### Emplacement du nouvel hôpital : 4 sites à l'étude

Le Département des Affaires Sociales et de la Santé et le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme examinent actuellement avec le cabinet ICADE les avantages et les inconvénients de chacun des sites : **emplacement de l'actuel hôpital (Pasteur Ouest et Pasteur Est), délaissés SNCF, Testimonio et Annonciade 2.**

L'étude objective de ces différents lieux permettra de choisir le plus fonctionnel et le mieux adapté pour l'établissement. L'emplacement retenu sera communiqué d'ici quelques semaines et le futur hôpital entrera en fonction à l'horizon 2020.

**En mars et mai 2011, S.E. M. le Ministre d'État, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, et Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, ont visité l'ensemble des sites à l'étude.**



**10 mars 2011.**

Visite des sites de l'actuel hôpital (Pasteur Ouest et Pasteur Est) et des délaissés SNCF. La visite des sites Testimonio et Annonciade 2 interviendra courant mai.

## INSTITUT MONÉGASQUE DE MÉDECINE ET CHIRURGIE SPORTIVE : DERNIÈRES INFOS

Afin d'assurer la pérennité de l'Institut Monégasque de Médecine et Chirurgie Sportive (IM2S), le Gouvernement est devenu majoritaire (51%) au sein de la Société IM2S en janvier dernier.

Depuis lors, le Gouvernement a commencé à agir pour s'assurer d'une gestion rigoureuse et d'un projet d'avenir pour la clinique, notamment par la mise en place des mesures suivantes :

- **Le changement de gouvernance de la société IM2S et la nomination de M. Gérard Luccio en qualité de Directeur Général au 1<sup>er</sup> juin.** M. Luccio, actuellement Directeur des travaux au Centre Hospitalier Universitaire de Nice, dispose d'une bonne expérience tant en matière de gestion hospitalière que de la Principauté, compte tenu des 11 années passées en qualité de Directeur-Adjoint au CHPG. Il aura pour mission prioritaire de diminuer les charges et les coûts de l'IM2S.



- **Une composition plus restreinte du Conseil d'Administration qui comprend désormais majoritairement des Administrateurs d'État :** Mme Céline Caron-Dagioni et Mme Virginie Cotta (Département des Affaires Sociales et de la Santé), Mme Muriel Natali-Laure et Mme Sandrine Mazzolli (Département des Finances et de l'Économie). **Depuis janvier 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises.**

- **La création prochaine d'un conseil stratégique qui donnera son avis notamment sur la gestion et sur le développement de l'activité médicale de l'IM2S.** Les Départements des Finances et de l'Économie, des Affaires Sociales et de la Santé, ainsi que la Direction du Centre Hospitalier Princesse Grace y seront représentés.
- **M. Philippe Ballerio occupe désormais la fonction de Directeur médical de l'établissement.**

## RENCONTRE AVEC LE MÉDIATEUR FAMILIAL

Créée en 2000 et relevant du Département des Affaires Sociales et de la Santé (Division de l'Action Sociale du Service Social de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale), la médiation familiale est une structure unique en Principauté.

Rencontre avec Christine Lorenzini, médiateur familial.

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale aborde tous les enjeux de la désunion, notamment relationnels, économiques et patrimoniaux.



Par extension, ce processus peut être accessible à l'ensemble de la famille (ascendants, descendants ou collatéraux) concernée par une rupture de communication dont l'origine est liée à une séparation.

La médiation familiale repose sur le postulat de la compétence et des capacités des personnes à décider par elles-mêmes.

Elle vise à promouvoir la responsabilisation des personnes. Deux parents qui se séparent gardent en commun l'exercice de leurs responsabilités, de leurs droits et de leurs devoirs parentaux.

Quel est votre rôle en qualité de médiateur ?

Le rôle du médiateur consiste à accompagner les personnes pour qu'elles trouvent par elles-mêmes les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable tenant

compte des besoins de chacun et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de coparentalité.

Il reçoit en toute confidentialité les personnes intéressées afin de permettre, par une démarche volontaire ou par voie judiciaire, une reprise de dialogue centrée sur les besoins de chacun. Le dialogue est la base d'une séparation réussie. Il accueille également les couples binationaux et leur offre une compétence en matière de médiation familiale internationale.

### L'actualité de la médiation familiale

Le 28 mars dernier, Christine Lorenzini a organisé, avec le soutien du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et de la Santé, Stéphane Valeri, une conférence au Palais de justice de Monaco, sur le thème « Justice et Médiation ».

Cette conférence s'est déroulée, grâce à l'autorisation et en présence de S.E. M. Philippe Namino, Directeur des Services Judiciaires, de Madame Brigitte Gambarini, Présidente du Tribunal de Première Instance, de nombreux magistrats et des représentants des principaux cabinets d'avocats de la Principauté. Les professionnels intervenant dans le champ de

la famille (médico-sociaux) étaient également invités.

Cette rencontre avait pour objectif de renforcer le partenariat existant entre les secteurs de la Justice et de la Médiation, et de permettre à tous les acteurs du champ judiciaire d'avoir une meilleure connaissance de la médiation familiale.

## L'actu en images

Record d'affluence à la 5<sup>e</sup> rencontre des métiers de la Banque et de la Finance, organisée par le Service de l'Emploi de la Direction du Travail.

Une centaine de jeunes sont venus à la rencontre des 15 entités financières présentes et se sont documentés sur le contenu et le déroulement du Diplôme Européen d'Études Supérieures de Banque, option place bancaire monégasque.

Les étudiants intéressés peuvent encore retirer les dossiers de candidature au Service de l'Emploi.

Ces dossiers sont à retourner à ce même service avant le 31 mai 2011 au plus tard. Renseignements : 98.98.44.61



6 avril 2011



## missions

### LA SECTION JARDINS DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN : CRÉER, ENTREtenir ET PRÉSERVER

La section Jardins de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) gère la quasi-totalité des jardins et des espaces verts publics de Monaco ; des missions de création, d'entretien et de préservation contribuant à la qualité de vie en Principauté.



Entretien avec Georges Restellini, Chef de Section.

Quelles sont les missions de la Section Jardins ?

Nos missions s'articulent autour de 3 axes, pour les jardins et tous les espaces verts publics de la Principauté (Parcs, squares, giratoires, jardinières, terre-plein...).

L'entretien avec les plantations d'annuelles ou bisannuelles suivant les saisons (3 à 4 fois par an).

En ce moment, les pétunias, pensées et mufliers viennent en remplacement des jonquilles et tulipes qui, en fonction des variétés sont en fin de floraison. Nous effectuons également la taille et l'élagage des arbres, arbustes, pins et palmiers.

L'entretien courant concerne aussi le désherbage, le binage, la fertilisation, l'arrosage et le nettoyage des feuilles mortes.

L'aménagement porte sur la réalisation de nouveaux espaces paysagers sur le domaine public comme le jardin japonais ou le quartier de Fontvieille, de même que les abords de nouveaux bâtiments publics ou lors de travaux de rénovation d'anciens jardins tel que le jardin de l'âne.

Enfin, la création de compositions florales spécifiques lors des grands événements (Grand Prix de Formule 1, Tour de France, Festival du Cirque, etc..)

Nous créons et fournissons également les décorations florales pour les manifestations organisées par le Gouvernement Princier.



Avenue Princesse Grace, espaces verts entretenus par la Section Jardins de la DAU

L'arrosage automatique optimisé (gestion centralisée établie suivant les données météorologiques de stations en Principauté).

Assainissement, Énergie et Concessions.

Au sein de l'Administration, notre travail est transversal par des collaborations avec le Service des Travaux Publics, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité. En effet, au moment de la délivrance du permis de construire, nous sommes consultés pour tous les nouveaux aménagements paysagers ou modifications d'espaces verts des immeubles privés que nous contrôlons ensuite dans le cadre du récolement, en fin de chantier.

Par ailleurs, avec la Direction de l'Environnement, nous avons récemment mis en œuvre le projet « Abeille, Sentinelle de l'Environnement » de l'Union Nationale de l'Apiculture Française et l'installation le 28 mars dernier de 5 ruches sur le toit-terrasse du Musée des Timbres et des Monnaies.

Grâce à notre partenariat avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, des élèves cultivent des potagers, créent des murs végétalisés ou participeront, le 17 juin 2011, à la « Journée du Miel » avec la récolte des ruches récemment installées.

Enfin, nous avons signé des conventions avec l'Office National des Forêts de France, qui ont permis de reboiser 200 ha, soit 400.000 arbres plantés, depuis 1979, sur le bassin versant de la Principauté ainsi que sur les terrains des communes limitrophes.



Une abeille, des ruches récemment installées sur le Musée des Timbres et des Monnaies de Fontvieille, vient butiner jusqu'au Jardin Japonais

Nos missions s'articulent autour d'une logique environnementale avec le remplacement des traitements phytosanitaires chimiques par des lâchers d'auxiliaires (coccinelles), l'utilisation d'engrais organiques, la récupération d'eau (au Lartotto depuis le vallon de La Noix) et les économies d'eau réalisées par

Nous œuvrons également dans la préservation et la valorisation du Patrimoine vert de la Principauté par la mise en place d'un « code de l'arbre ».

Comment êtes-vous organisés ?

La Section Jardins comporte une centaine de jardiniers, 12 surveillants de jardins, 7 plombiers / fontainiers ainsi que 7 personnels d'encadrement. La Principauté est divisée en 7 secteurs dans lesquels une dizaine de jardiniers par secteur travaillent avec leur Chef d'équipe. Nous disposons également d'une pépinière à Saint-Laurent-d'Eze, où 11 personnes travaillent à la production de 210.000 fleurs de saison et 70.000 plantes vivaces chaque année. Nos jardiniers sont régulièrement, formés à de nouvelles techniques (environnement et lutte bio).

Avec quelles autres entités travaillez-vous ?

Nous travaillons bien sûr avec les autres sections de la DAU, notamment les Sections Voirie Signalisa-



Fin mars. Les cerisiers en fleurs du Jardin Japonais

## UN COMITÉ DE PILOTAGE TRANSVERSAL DÉDIÉ AU PASSAGE À LA TV NUMÉRIQUE

Le 30 novembre 2011, la diffusion analogique de la télévision sera interrompue et remplacée définitivement par la diffusion numérique en Principauté.

Depuis juin 2010, date du lancement de la télévision numérique, les téléspectateurs de la Principauté ont accès gratuitement à 18 chaînes, certaines proposant une réception de programmes en haute-définition (HD). Ce passage au tout numérique nécessite pour chaque téléviseur du foyer de disposer d'un adaptateur TNT intégré ou externe.

Un groupe de travail, piloté par la Direction des Communications Électroniques, réunissant différents Services et Directions de l'Administration ainsi que

Monaco Telecom a ainsi été créé pour préparer les résidents de la Principauté à l'extinction de cette diffusion analogique.

L'objectif de ce comité de pilotage est de mettre en œuvre toutes les actions nécessaires auprès des utilisateurs pour le passage de l'analogique au numérique et d'informer tous les résidents de Monaco des conséquences de cet arrêt de l'analogique.

Une campagne de sensibilisation qui couvre les sept mois à venir répondra à toutes les interrogations des usagers. Les chantiers mis en œuvre par le groupe de travail concernent la communication, l'assistance et l'accompagnement pour les personnes fragiles, l'information aux professionnels et aux particuliers.

### Le comité de pilotage :

- **Christophe Pierre**, Direction des Communications Électroniques
- **Armand Deüs**, Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
- **François Chantrait et Stephan Laforest de Minotty**, Centre de Presse
- **Christine Soriano et Véronique Segui-Charlot**, Département des Affaires Sociales et de la Santé et Service Social
- **Christine Sosso-Harlé, Frédérique Picco**, Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers
- **Claude Roux et Stéphane Castaing**, Monaco Telecom



Le Comité de pilotage en réunion de travail

### Les actions mises en œuvre :

#### Déploiement d'une campagne de sensibilisation avec création de la mascotte NUMO

- Envoi d'un courrier co-signé par le Ministre d'État, Mme Marie-Pierre Gramaglia et M. Martin Peronnet (Monaco Telecom) à chaque foyer de la Principauté
- Diffusion régulière de reportages sur *Monaco Info*
- Relais sur le site internet du Gouvernement et de Monaco telecom
- Diffusion d'une plaquette d'informations « Numo 2011 »



#### Organisation de réunions d'information avec :

- les revendeurs et installateurs dont une grande majorité a signé la charte d'agrément avec le Gouvernement Princier
- la Mairie pour les travailleurs sociaux (auxiliaires de vie, aides à domicile...)
- les associations, hôtels...

**Création d'un numéro vert dédié (8000 2000)** géré par la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers.

**Accompagnement spécifique et aide financière** par le Département des Affaires Sociales et de la Santé pour les personnes fragiles.

## LA DPUM ACCUEILLE CINQ INGÉNIEURS-STAGIAIRES DE POLYTECH TOURS



Les ingénieurs-stagiaires encadrés par Christophe Cauvin et Frédéric Kappler (à gauche) et Olivier Reder et Laurent Lanquar (à droite).

Pour la seconde fois, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) accueille 5 élèves ingénieurs de l'école Polytech Tours pour un stage de 12 semaines.

Placés à Monaco sous la responsabilité de Jean-Michel Manzone, Directeur et encadrés par Frédéric Kappler, Adjoint au Directeur, Olivier Reder, Chef de Division et Laurent Lanquar, Chef de Section à la DPUM, les 5 ingénieurs-stagiaires de 3<sup>e</sup> année en génie de l'aménage-

ment ont pour mission de proposer des solutions d'optimisation des déplacements de marchandises en Principauté.

Le Département de l'Intérieur, représenté par Christophe Cauvin, Chef de Division au Secrétariat du Département, collabore également à cet encadrement.

Depuis le 18 avril dernier, ils travaillent en situation de Bureau d'Études suivant le cahier des charges fournis par la DPUM.

Ils se baseront sur les études déjà menées par la DPUM, la Direction de l'Expansion

Économique et des entretiens avec différentes entités et transporteurs pour remettre leurs préconisations à la fin de leur stage, le 8 juillet prochain.

Les problématiques atypiques d'aménagement du territoire de la Principauté présentent un intérêt appuyé pour ces futurs ingénieurs.

Ce partenariat traduit la confiance réciproque et la reconnaissance des savoir-faire entre Polytech Tours et les Services techniques de l'Administration.

## missions

### PREMIÈRE VISITE OFFICIELLE DE JOSÉ BADIA AUX ÉTATS-UNIS : UN PROGRAMME SOUTENU EN DEUX ÉTAPES

Du 11 au 17 mars dernier, M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, a effectué un déplacement officiel aux États-Unis.

Il a rencontré de nombreuses personnalités et a suivi un programme soutenu visant à renforcer les liens de la Principauté avec la communauté internationale.

Accueilli à Washington par S.E. M. Gilles Noghès, Ambassadeur de Monaco aux États-Unis, M. José Badia a, pendant 4 jours, rencontré des représentants de la Maison Blanche et d'Organisations Internationales.

À New York, du 14 au 17 mars, M. José Badia a rencontré de hauts représentants de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Ce déplacement a permis d'aborder de diverses thématiques (Environnement, Lutte contre le VIH/Sida, Aide Publique au Développement...), de signer un Protocole d'Accord avec l'UNICEF, de soutenir des actions caritatives (Soirée de Gala de la « Prevent Cancer Foundation ») et de participer aux actions de la Direction du Tourisme et des Congrès (déjeuner « Monaco Private Label »).



M. José Badia et M. Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU

### Les temps forts du déplacement officiel aux États-Unis de M. José Badia

#### 11 mars (Washington)

**Entretien avec M. Douglas Jones**, Directeur du Conseil de Sécurité Nationale pour l'Europe Occidentale à la Maison Blanche. **Rencontres avec S.E. M. José Miguel Insulza**, Secrétaire Général de l'Organisation des États Américains auprès de laquelle Monaco est récemment devenu Observateur Permanent et **M. José Toscano**, Directeur Général de l'Organisation Internationale des Télécommunications par Satellite (OITSO).

**Déjeuner organisé par la Direction du Tourisme et des Congrès** : une vingtaine de personnalités a reçu la carte « Monaco Private Label ».

**Soirée de gala de la « Prevent Cancer Foundation »** ayant pour thème « The Enchanting Principality of Monaco ». Lors de cette soirée, un message de SAS le Prince Souverain, soulignant le soutien apporté par Monaco, à la lutte contre le cancer, a été lu par S.E. M. Gilles Noghès.

S.E. M. José Miguel Insulza, Secrétaire Général de l'Organisation des États Américain, entouré de M. José Badia et S.E. M. Gilles Noghès, Ambassadeur de Monaco aux États-Unis et au Canada

#### 14 mars (New York)

**Entretien avec M. Ban Ki Moon**, Secrétaire Général de l'ONU.

Au nom de SAS le Prince Souverain, M. José Badia a remercié le Secrétaire Général de ses nombreuses actions en faveur du désarmement, de la promotion des droits de l'homme et de la femme ainsi que de sa volonté d'accorder une priorité particulière au développement durable et au service des populations les plus vulnérables.

De son côté, M. Ban Ki Moon a exprimé reconnaissance à l'égard de la vision de SAS le Prince Souverain dans ce domaine et de son attachement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Monaco, a déclaré le Secrétaire général, "est un petit pays au grand coeur".



Signature d'un protocole d'Accord entre le Gouvernement Princier et l'Unicef, représentés respectivement par M. José Badia et Mme Afshan Khan, Directrice du Bureau des Alliances

#### 15 mars (New York)

**Rencontre avec Mme Afshan Khan**, Directrice du Bureau des Alliances avec le secteur public et privé et de la mobilisation des fonds publics, et **signature d'un protocole d'Accord entre le Gouvernement Princier et l'UNICEF**.

Ce Protocole prolonge de 3 ans le projet intitulé « Renforcement de la Prévention de la transmission VIH/Sida de la mère à l'enfant au Burundi ».

M. José Badia a saisi cette opportunité pour rappeler la décision de SAS la Princesse Stéphanie, Présidente de l'association Fight Aids Monaco, de reconduire son mandat en qualité d'Ambassadeur international de bonne volonté de l'ONUSIDA pour une période de deux ans.

#### 17 mars (New York)

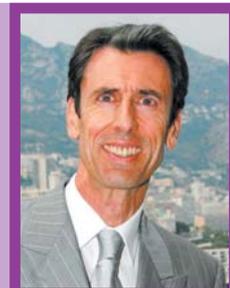
**Entretien avec Mme Marta Santos Pais**, Représentante Spéciale de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants.

Mme Santos Pais a loué l'engagement de SAR la Princesse de Hanovre qui s'est investie depuis de nombreuses années, de manière exemplaire, à promouvoir les Droits des Enfants.

Mme Santos Pais a accepté l'invitation de M. José Badia à participer à la Conférence du Conseil de l'Europe "Monaco +5" qui se déroulera en Principauté en novembre 2011. L'occasion d'évaluer les progrès réalisés depuis le lancement à Monaco, en 2006, de la Conférence "Construire une Europe pour et avec les enfants" et d'adopter une nouvelle stratégie pour 2012-2015.

## RÉSEAU DIPLOMATIQUE

Par Ordonnances Souveraines en date du 31 mars 2011, S.E. M. Gilles Tonelli est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté le Roi des Belges, auprès de l'Union européenne et auprès de la Communauté européenne de l'Énergie Atomique.



## compétences

### LA CELLULE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

Suite à son adhésion au Conseil de l'Europe en 2004, la Principauté a ratifié en 2005 la Convention Européenne des Droits de l'Homme. De cette ratification, est née la Cellule des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, entité rattachée au Département des Relations Extérieures et administrée par Jean-Laurent Ravera.

En 2005, avec la création de la Cellule, la Principauté a rejoint les 47 nations européennes appliquant la vingtaine d'articles qui la constituent, du droit à la vie à l'interdiction de la torture, de la liberté de religion et d'expression au droit à un procès équitable.

L'une des missions de la Cellule est ainsi d'examiner en permanence la compatibilité du droit positif monégasque avec la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Elle exerce une activité de veille constante de la jurisprudence et attire l'attention des autorités

monégasques sur son évolution et ses conséquences. Cette jurisprudence, pour bien en mesurer l'importance, concerne 800 millions d'européens placés, en quelque sorte, sur un même pied d'égalité juridique, qu'ils soient à Monaco ou au Monténégro (dernier pays entrant au Conseil de l'Europe, en 2007).

La Cour Européenne des Droits de l'Homme siégeant à Strasbourg, peut être saisie par n'importe quel justiciable. Dans ce cas, il revient à la Cellule de défendre la Principauté devant cette Cour, ce qui est en fait sa mission première.

Au sein de la Cellule, Jean-Laurent Ravera, Secrétaire des Relations Extérieures et « Agent du Gouvernement », est chargé du suivi de l'affaire pendant son instruction et de la préparation de la défense devant cette Cour. En Principauté, la Cellule assume également des missions de formation des magistrats et des services judiciaires, et des actions ponctuel-



La Cour européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg

les de sensibilisation pour les élèves du Lycée Albert I<sup>er</sup>. Monaco participe, enfin, à différents Comités d'experts où toutes les questions importantes pour les Droits de l'Homme au sein du Conseil de l'Europe sont débattues.

Ainsi, la Cellule et une délégation monégasque participent à Izmir (Turquie) les 26 et 27 avril 2011 à la Conférence sur l'avenir de la Cour européenne des Droits de l'Homme, qui fait suite à celle d'Interlaken (Suisse) des 18 et 19 février 2010 (cf JDA n° 16).

## initiative

### LE GOUVERNEMENT POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE\* AU MALI ET AU NIGER



Le 30 mars dernier, le Gouvernement Princier et l'Université Médicale Virtuelle de Monaco, respectivement représentés par M. José Badia et le Dr Anne Nègre, ont signé un accord de partenariat visant à renforcer les actions de terrain de la coopération monégasque au Mali et au Niger.

Cet accord permettra la formation « en ligne » de médecins et person-

nels de santé exerçant dans les deux centres nationaux de référence pour la prise en charge des drépanocytaires soutenus au Mali et au Niger.

La lutte contre la drépanocytose (120 millions de porteurs dans le monde) est un axe d'intervention prioritaire de la politique de coopération au développement du Gouvernement en matière de santé.

À ce titre, la Principauté a financé la construction et l'équipement de deux centres de référence nationaux : au Niger, en partenariat avec l'AMADE Mondiale et au Mali, sous la Direction du professeur Dapa Diallo. Ces centres, à présent opérationnels, permettent la prise en charge, chaque année, de 1.500 drépanocytaires.

Signé en présence de S.A.S. le Prince Souverain et de S.A.R. la Princesse de Hanovre, personnellement engagée en faveur de cette maladie au travers de l'AMADE



Anne Nègre, Présidente de l'UMVM et José Badia signant la convention de partenariat

Mondiale qu'Elle préside, cet accord vise à financer 10 formations pour des médecins et personnels de santé exerçant dans ces deux centres.

En allouant plus de 800.000 € à la lutte contre la drépanocytose, le Gouvernement Princier est devenu le premier bailleur de fonds dans la lutte contre cette maladie en Afrique subsaharienne. Quelque 550.000 € supplémentai-

res ont déjà été programmés pour 2011 et 2012.

Rappelons que la maladie a été reconnue comme étant un problème de santé publique majeur par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

\* Drépanocytose : maladie non contagieuse, génétique et héréditaire atteignant les globules rouges (hématies) du sang.

## DANS L'ACTUALITÉ ÉGALEMENT...



**6 avril 2011.** Sous la présidence de M. André Garino, Président du Conseil Economique et Social (CES), S.E. M. Michel Roger, M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et M. Claude Péri, Directeur de la DENJS assistent à la 4<sup>e</sup> séance plénière du CES des Jeunes, au cours de laquelle cinq projets de vœux ont été présentés et soumis au vote des participants.



**29 mars 2011.** Le Ministre d'État dans l'émission « Face à la presse » sur Radio Monaco. Interrogé par les journalistes de Monaco Info, Monaco Matin et de Radio Monaco, S.E. M. Michel Roger est revenu sur les actions entreprises depuis un an, date de sa prise de fonction.



**12 avril 2011.** S.E. M. Michel Roger et M. Georges Marsan, réélu Maire, entourés des nouveaux membres élus du Conseil communal.



**11 avril 2011.** 2<sup>e</sup> conférence de presse du nouveau Gouvernement Princier, au cours de laquelle le Ministre d'Etat a notamment présenté le prix de la « meilleure campagne corporate 2010 » décerné à la Principauté de Monaco, pour la campagne « Un rôle à part dans le Monde ».



## Le carnet de la fonction publique

Avril 2011

### NOUVEAUX ENTRANTS

- **Bonifazio Élodie**  
Chef de Division au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers
- **Brasseur Anne-Marie**  
Sténodactygraphe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Maccario Sophie**  
Sténodactygraphe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Sirier-Monti Laurence**  
Administrateur juridique au Service des Affaires Législatives

- **Touati Sacha**  
Chef de Section au Service des Travaux Publics

### MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Bellatalla Mauro**  
Major à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **Bremond Patrice**  
Sapeur-Pompier est nommé Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Filippi Cindy**  
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales est nommée Chef de Division au Secrétariat de

la Commission de Contrôle des Informations Nominatives

- **Garibaldi Jérôme**  
Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier-Chef de Police au sein de cette même Direction
- **Lovazzani Stéphanie**  
Attachée au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Chef de Bureau au sein de ce même Secrétariat
- **Ouedraogo Idrissa**  
Agent d'entretien au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'accueil au sein de ce même Service

- **Ramirez Jean-François**  
Agent d'entretien au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'accueil au sein de ce même Service

### DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Barbier Alain**  
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Campagna André**  
Contrôleur à la Direction de l'Aménagement Urbain

JDA n° 28 - Avril 2011 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception  
& réalisation**  
Media & Events

**Photos & Illustrations**  
Charly Gallo, Media & Events,  
DR

**Remerciements**  
Christophe Cauvin, Julien Cellario,  
Candice Fabre, Delphine Frappier,  
Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que  
toutes les personnes ayant participé à  
ce numéro

